

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FORCE

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : ALTERNATIVE PATRIMONIALE

Part R EUR ISIN : FR0013319415

Site internet : <https://www.alternativepatrimoniales.fr/>. Appelez le +33 9 88 99 98 88 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ALTERNATIVE PATRIMONIALE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ALTERNATIVE PATRIMONIALE est agréée en France sous le n° GP 11000003 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

FORCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 31.12.2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

Durée et modalités

Ce Produit est créé pour une durée de 99 ans, sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au présent règlement.

Objectifs

Objectif du Produit :

La stratégie de gestion du Produit Force, mise en oeuvre sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice composite Eurozone Overall Total Return Index + 20% EUROSTOXX 50 Net Total Return, calculé coupons/dividendes réinvestis qui peut être utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances.

Les indices composant l'indicateur de référence sont calculés coupon/dividendes réinvestis.

Le gérant du Produit met en oeuvre une gestion active qui repose, en amont de l'analyse financière, sur l'exclusion sectorielle et normative d'émetteurs. La société de gestion déterminera une sélection de valeurs éligibles pour le Produit en s'inspirant notamment de la politique d'exclusion retenue par le Government Pension Fund Global (Fonds de pension gouvernemental global de Norvège) qui détermine une liste d'émetteurs prohibés.

Deux types d'exclusion seront pratiqués :

- Exclusion sectorielle : émetteurs exerçant leur activité dans des secteurs d'activité prohibés (tels que l'armement ou le tabac)
- Exclusion normative : émetteurs ne respectant pas certaines normes ou conventions internationales

En cas d'investissement à 100% en OPC et fonds d'investissement dont les trackers et ETF, le Produit n'appliquerait plus de ce fait les filtres d'exclusion.

Sur le plan financier, par le biais d'une politique de gestion discrétionnaire, les stratégies du Produit consistent en :

- L'achat de titres de créances senior et subordonnées optimisant le couple rendement/risque et susceptibles d'être conservés jusqu'à l'échéance ;
- L'investissement ou le désinvestissement sur les marchés d'actions et de devises à des niveaux prédéterminés ou au moment de sursurvol des marchés ;
- La prise de positions directionnelles (actions, obligations, change, matières premières) via des dérivés sur des indices portant sur des contrats financiers sur matières premières) se basant sur des analyses macroéconomiques ou techniques.
- A titre accessoire, la prise de position de valeurs relatives sur les marchés de taux d'intérêt.

Le Produit s'engage à respecter les fourchettes d'expositions suivantes :

- La sensibilité du portefeuille au risque de taux d'intérêt peut varier entre -4 et 10.
- L'exposition nette action varie entre -20% et +30%.
- L'exposition nette crédit varie entre 0% et +100%

La prise de positions directionnelles sur matières premières via des dérivés sur des indices portant sur des contrats financiers sur matières premières varie entre 0 et 10%.

- L'exposition devises est comprise entre -20% et +20% et concerne essentiellement les devises des pays de l'OCDE.

FORCE est investi sur les catégories d'actifs suivantes :

Actions :

- La gestion est discrétionnaire en termes de répartition géographique (zone euro et/ou internationale, y compris pays émergents sans dépasser 10%).
- L'investissement est réalisé via des indices ou via des actions d'entreprises de tous types de capitalisations.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

- Obligations (à taux fixe et/ou variable, perpétuelles, callable ou puttable, indexées sur l'inflation...). La gestion est discrétionnaire en termes de répartition dette publique/dette privée, de rating y compris « high yield ».

- Le Produit peut investir jusqu'à 50% en titres de créances « high yield », dont 30% en titres de créances non notés.

- Instruments du marché monétaire : certificats de dépôts, billets de trésorerie. Le Produit pourra investir sur ces actifs jusqu'à 100% de l'actif net.

- Le Produit peut être exposé à hauteur de 20% de son actif net à des organismes de titrisations (ABS, RMBS, CMBS, CLO...) par l'intermédiaire d'OPC et fonds d'investissement.

Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations callable ou puttable (sans autre élément optionnel ou de complexité) à hauteur de 100% de l'actif net.

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone Europe ou internationale et pourra investir ponctuellement sur des titres intégrant des dérivés simples (warrants, EMTN, bons de souscription, certificats) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux réglementés. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat de titres à dérivés intégrés. Le montant des investissements en titre intégrant des dérivés, hors obligations callable ou puttable, ne peut dépasser 35% de l'actif net.

Organismes de placements collectifs de droit français ou de droit européen et fonds d'investissement jusqu'à :

- 100% en OPCVM ;
- Jusqu'à 30% en OPC répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

ETF : Le Produit peut détenir des ETF à hauteur de 100% de l'actif.

Les OPC ou fonds d'investissement mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par ALTERNATIVE PATRIMONIALE ou des sociétés qui lui sont liées.

Autres véhicules : NS

Les produits dérivés : Le Produit peut utiliser des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, sur des marchés organisés de la zone euro et/ou internationaux pour couvrir et/ou exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions, change, indices sur des contrats financiers dérivés sur des matières premières, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices, dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Le Produit ne peut pas conclure de contrats négociés de gré à gré.

Les dérivés de crédit (CDS) : Le gérant n'aura pas recours à des dérivés de crédit.

Dépôts : Le Produit pourra utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif auprès d'un même établissement de crédit.

Emprunts d'espèces : la gestion se réserve la possibilité, dans le cadre de la gestion de trésorerie du Produit, d'emprunter pour un maximum de 10% de l'actif net du Produit en accord avec la banque dépositaire.

Recommandation : ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Capitalisation : cette part est une part de capitalisation. Les revenus sont capitalisés.

Investisseurs de détails visés

Le Produit FORCE s'adresse tous types d'investisseurs (hors investisseurs dits « US Persons ») souhaitant obtenir une valorisation de leur capital sur la durée de placement recommandée.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le porteur peut obtenir plus d'information sur le Produit et ses performances sur simple demande écrite auprès de : ALTERNATIVE PATRIMONIALE, 19C rue du Fossé des Treize, 67000 STRASBOURG ou par mail à l'adresse suivante : contact@alternativepatrimoniales.fr

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Attention à un éventuel risque de change. Selon la devise du contrat ou des actifs sous-jacents, les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre devise.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 3 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 6 440	€ 7 010
	Rendement annuel moyen	-35,6 %	-11,2 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8 950	€ 9 470
	Rendement annuel moyen	-10,5 %	-1,8 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 240	€ 10 920
	Rendement annuel moyen	2,4 %	3,0 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 11 820	€ 11 750
	Rendement annuel moyen	18,2 %	5,5 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2019 et 09/2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 05/2020 et 05/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2018 et 12/2021.

Que se passe-t-il si ALTERNATIVE PATRIMONIALE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 € sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 125	€ 415
Incidence des coûts annuels (*)	1,3 %	1,3 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,27 % avant déduction des coûts et de 2,98 % après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement 10 000 € et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€ 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,93 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 93
Coûts de transaction	0,32 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 32
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit.	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS Bank, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)

Alternative Patrimoniale

19C rue du Fossé des Treize

67000 Strasbourg - France

Téléphone : +33 9 88 99 98 88

Conformément à la réglementation en vigueur, un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours ouvrables à compter de la date d'enregistrement de votre (vos) réclamation(s).

Le délai de traitement et de réponse ne pourra excéder deux 2 mois maximum entre la date de réception et la date d'envoi de notre réponse.

En cas de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le site de l'AMF permet l'accès à une rubrique opérationnelle dédiée à la médiation (diagnostic de recevabilité, demande de saisine, suivi du dossier, formulaires).

Pour y accéder : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur/presentation>

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>

Les performances passées de ce Produit peuvent être consultées sur le site internet d'Alternative Patrimoniale à l'adresse suivante : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>. L'historique porte sur une durée de 10 ans ou à défaut sur la durée de vie réelle du Produit.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour annuellement.